

# Réseau des Emetteurs Français

Union Française des Radioamateurs REF-UNION

## Etablissement Départemental de la Corrèze REF-19

Association N° 01461 déclarée le 18 novembre 1974 en Sous-Préfecture de Brive la Gaillarde

Compte-rendu de la réunion de bureau du 19 juin 2004

**Convoqués :** Mauricette DEJEAN, Laurent BERGOUIGNOUX, Bernard ALBOUY, Pierre-Marie THOMAS, Philippe MARTIN, Denis CASTERS.

**Présents :** Mauricette DEJEAN, Bernard ALBOUY, Pierre-Marie THOMAS, Philippe MARTIN, Laurent BERGOUIGNOUX.

**Absent(s) :** Denis CASTERS (excuse)

**Pouvoir(s) :** Denis CASTERS (ci-joint)

**Ordre du jour :** Donner pouvoir à la présidente pour signer l'acte d'acquisition du terrain de Sainte Fortunade.

La séance est ouverte à : 17H30

Conformément aux assemblées générales de l'E.D.19 de 2002 et 2003, les membres du bureau de l'E.D.19 donnent pouvoir à Mauricette DEJEAN, présidente de l'E.D.19, pour la signature de l'acte d'acquisition de la parcelle de terrain référencée BE206, lieu-dit Les Bussières, à Sainte Fortunade (19), pour la somme de 1000 (mille) Euros à la société Sys & Com (69).

Mauricette DEJEAN, présidente

Laurent BERGOUIGNOUX, vice-président,

Bernard ALBOUY, trésorier

Pierre-Marie THOMAS, trésorier adjoint,

Philippe MARTIN, secrétaire

Denis CASTERS, secrétaire adjoint

La séance est levée à 17H35

Philippe MARTIN, secrétaire



Union sans but lucratif, reconnue d'utilité publique, regroupant les radioamateurs. Arrêté du 3 janvier 1971, renouvelé le 29 novembre 1992.

Section française de l'Union Internationale des Radioamateurs (IARU).

S.A.G. Défense N°12744 - décembre 1927, S.A. Education Nationale 6 juillet 1964.

Agrément jeunesse et éducation populaire N°19-164, arrêté du 20 août 1978.

Siège social : Radio-Club REF-19, rue Edmond Auzel, 19100 BRIVE LA GAILLARDE